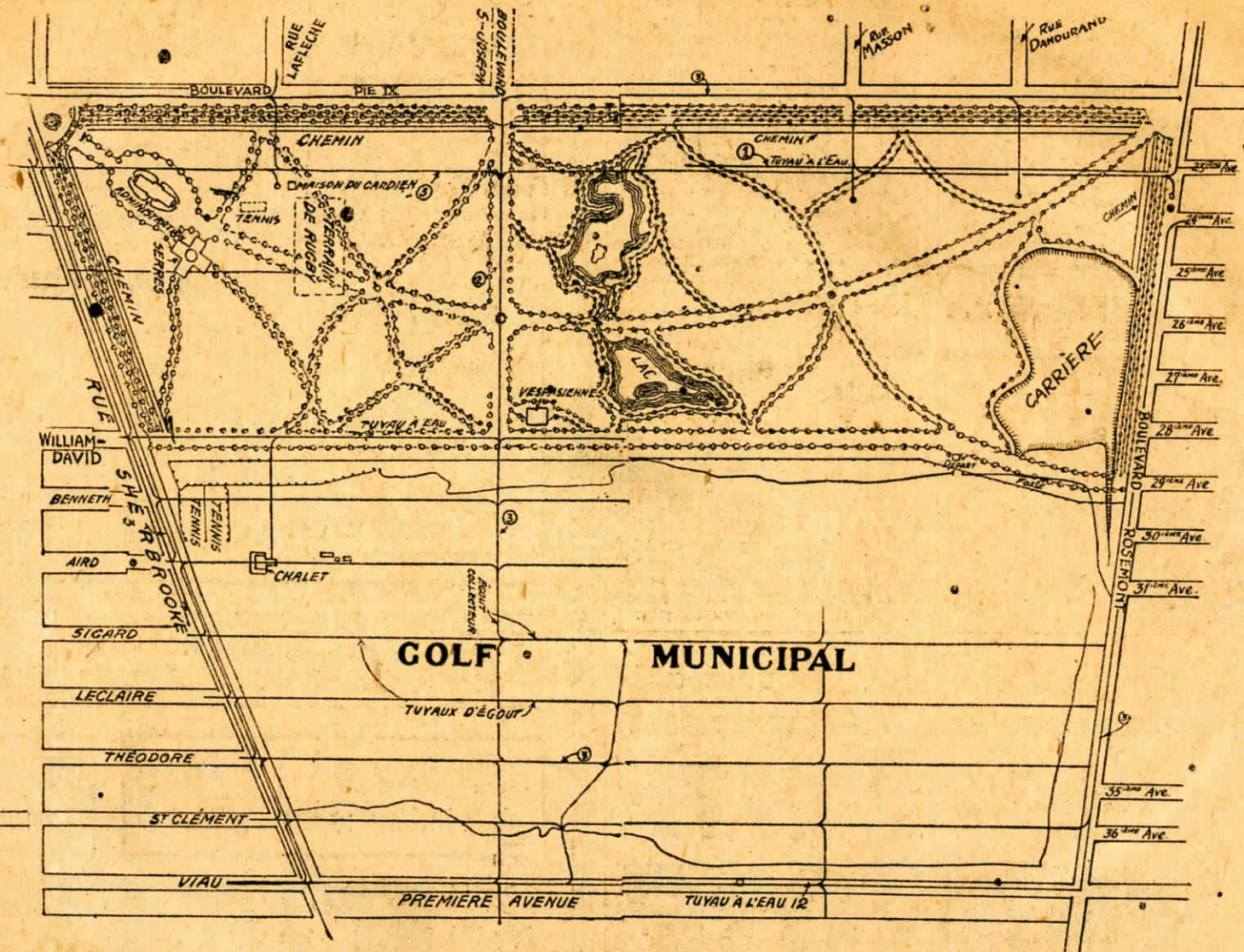


LA CREATION D'UN JARDIN BOTANIQUE AU PARC MAISONNEUVE



Plan tracé au service technique municipal, sous la direction de M. E.-P.-J. Courval, dessinateur en chef de la ville, et sous la dictée du rev. frère Marie-Victorin, directeur de l'institut botanique de l'Université de Montréal. — Comme le plan l'indique, l'entrée principale du jardin se trouvera à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX, et tout près seront construites des serres. — Deux lacs artificiels sont également visibles, ainsi que le bâtiment de l'administration. — Une somme de \$100,000 sera dépensée d'ici le mois de mai, pour réaliser le projet de jardin botanique.

Ordre est donné de commencer les travaux relatifs au jardin botanique de Maisonneuve

Une somme de \$100,000 sera dépensée d'ici le mois de mai pour l'établissement d'un immense jardin, selon les plans du rév. frère Marie-Victorin.

Pour l'aide aux chômeurs

INSTRUCTION a été donnée par le comité exécutif au service des travaux publics, que dirige M. J.-E. Blanchard, de commencer les travaux d'améliorations et d'embellissement au parc de Maisonneuve. C'est dire que le projet relatif à l'établissement d'un jardin botanique dans la partie Est de la ville est en bonne voie de réalisation. Un plan a été préparé au service technique municipal sous la direction immédiate de M. E.-P.-J. Courval, dessinateur en chef de la ville, et sous la dictée du rév. frère Marie-Victorin, directeur de l'institut botanique de l'université de Montréal.

La moitié du parc

Comme la moitié du parc est occupée par le terrain de golf, c'est dans l'autre moitié, dans la section ouest, que l'on va créer le jardin botanique. Une somme de \$100,000 a été votée à même les crédits mis de côté pour les travaux à exécuter en vertu de la loi de l'aide aux chômeurs, afin de pouvoir donner suite au projet élaboré par le frère Victorin, somme qui devra être dépensée d'ici le mois de mai.

Des équipes travailleront sous peu aux travaux de canalisation qu'exige la mise à exécution du projet dont on pourra juger l'importance par le plan que nous publions aujourd'hui. C'est un projet de longue haleine et ce n'est qu'une partie des améliorations que l'on veut effectuer qui sera entreprise cette année.

Un mille de long

Le jardin botanique aura une longueur d'un mille par un demimille de largeur, et sera compris entre la rue Sherbrooke et le boulevard Rosemont dans le sens de la longueur, et entre le boulevard Pie IX et le terrain de golf municipal. L'échevin Oscar Lalonde, représentant du quartier Maisonneuve, a fait maintes démarches pour assurer l'exécution du projet, qui a reçu l'appui entier du comité exécutif et des autres membres du conseil.

Comme on pourra le constater par le plan, il existe une carrière le long du boulevard Rosemont, la carrière Rhéaume. Le terrain de la carrière fait partie du parc Maisonneuve et appartient, par conséquent, à la ville. La maison Rhéaume possède un permis pour l'exploiter et son contrat se continue pour six années encore.

Carrière à utiliser

C'est l'intention des promoteurs du jardin botanique d'utiliser la carrière, quand le moment sera venu, et des plantes de rocalla l'orneront. Des allées l'entoureraient ainsi que des rangées d'arbres. Les carrières ainsi utilisées, dit-on, jettent un magnifique coup d'oeil et ajoutent à la beauté d'un jardin de ce genre.

On projette également de creuser deux lacs artificiels, mesurant chacun 500 pieds par 300. Ils serviront surtout aux plantes aquatiques. Ils seront bordés d'arbustes.

Le jardin botanique est créé tout d'abord pour faire connaître la flore canadienne, selon le projet du frère Victorin; on y cultivera aussi des plantes étrangères. Un millier d'arbres et plus seront plantés pour border les allées et le tour du parc.

Une porte monumentale

Une porte monumentale sera élevée à l'angle nord-est du parc, coin du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke. A quelque distance, apparaîtra le bâtiment de l'administration, immeuble qui renfermera les bureaux de l'administration, une grande salle d'exposition, et des classes où l'on donnera des cours publics, principalement aux écoliers.

Non loin du bâtiment de l'administration, seront établies des serres comprises dans un immeuble en forme de croix, avec dôme, comme on peut le voir par notre vignette. Tous les bâtiments seront entourés d'arbres.

Un terrain de rugby et de football, existant présentement dans le parc, est appelé à disparaître. Une clôture entourera le parc pour protéger les plantes contre tout acte de vandalisme.

Autour du parc

L'extérieur du parc, ou plutôt les

lisières extérieures du jardin botanique, seront semées de gazon sur une largeur de vingt pieds; puis il y aura deux rangées d'arbres, plantés à tous les trente pieds. Toujours en allant vers l'intérieur, on ouvrira des allées larges de vingt pieds. Il y aura encore un espace de vingt pieds en gazon, puis deux autres rangées d'arbres. Enfin, on construira une clôture en dedans de ces allées et rangées d'arbres, chemins et arbres entourant le jardin.

Il y aura aussi des allées et arbres à l'intérieur du jardin, y compris une allée principale en courbe avec ronds-points à divers endroits de cette allée où pourront être placés plus tard des monuments.

Des vespasiennes existent déjà entre le futur jardin botanique et le terrain de golf.

Autres travaux de chômage

On sait que des travaux de chômage ont été commencés aux chantiers de la rue DeFleurimont et de l'avenue DeLorimier, ainsi qu'à l'île Saint-Hélène. M. Blanchard nous prie d'avertir les sans-travail qu'il est inutile pour eux de se rendre dans l'île pour obtenir des emplois s'ils n'ont pas déjà été engagés. Les emplois, fait-il remarquer, sont distribués à Montréal même, et non dans l'île. On perdra son temps en traversant de l'autre côté du fleuve, sans avoir, au préalable, obtenu l'assurance d'un emploi.

Le comité exécutif a demandé des soumissions pour les travaux de chômage suivants, soumissions à être ouvertes le 1er février :

Le tunnel pour piétons au parc Campbell, \$22,000 ;

Le tunnel pour piétons, rue Mason, \$20,000 ;

Vaspasiennes au parc Dufferin, \$15,000 ;

Ecuries et abris à Notre-Dame-de-Grâce, \$90,000 ;

Grandissement du poste No 41 quartier Saint-Jean, \$75,000 ;

Viaduc à l'angle du boulevard S.-Joseph et de la rue Iberville, \$550,000 ;

Abris autour du marché Maisonneuve, \$50,000.